

Master mention Administration et Liquidation d'Entreprises en difficulté (1ère année)

Administration et liquidation d'entreprises en difficulté



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s) d'étude
Sciences
Politiques



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Code RNCP : 30900

Objectifs

Le **Master mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté** se positionne à l'intersection des champs disciplinaires du droit et de la gestion. C'est une formation permettant aux étudiants de maîtriser le domaine du droit des entreprises en difficulté dans tous ses aspects juridiques (entreprises en difficulté, voies d'exécution, droit social appliqué aux défaillances économiques, droit des sûretés, droit de la vente...), comptables et financiers. Il permet notamment l'accès aux professions d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire. Il prépare également aux professions d'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté, de juriste de banque et de conseil aux fonds d'investissements et aux établissements de crédit.

Les semestres 1 et 2 (1ère année du master) sont proposés en formation en présentiel ou en FOAD (formation ouverte à distance). **Cette page présente la formation de la 1ère année du master en présentiel.**

Les semestres 3 et 4 (2ème année du master) sont proposés suivant un dispositif d'innovation pédagogique,

articulant cours en ligne et en présentiel et mêlant public de formation continue et de formation initiale.

Savoir-faire et compétences

Ce master propose, en première année, un tronc commun de matières qui donne aux étudiants des compétences transversales : droit (entreprises en difficulté, voies d'exécution, sûretés, sociétés, contrats), comptabilité et gestion.

La deuxième année visera quant à elle à développer les compétences techniques et pratiques : prévention et techniques juridiques et financières de négociation appliquées aux entreprises en difficulté ; Management des entreprises en difficulté ; Droit des patrimoines et des sûretés appliquées aux entreprises en difficulté ; Etablissement du passif ; préparation d'un plan ; management des entreprises en difficulté...

Pour plus d'informations, consultez la [fiche RNCP](#) (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Administration et liquidation d'entreprises en difficulté sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparez vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidature, modalités de candidature...) **et candidater.**

Inscription

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [ICI](#)

Et après...

Insertion professionnelle

Ce Master prépare l'accès (dans le cadre de la loi du 6 août 2015) aux professions spécialisées en ce domaine, notamment celles d'administrateur judiciaire, de mandataire judiciaire, d'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté, de juriste de banque et de conseil aux fonds d'investissements et aux établissement de crédit.

L'accès aux professions d'administrateur mandataires judiciaires est par la suite possible à la condition : # De compléter les deux années du Master par un stage de 30 mois au sein d'une étude d'administrateur ou de mandataire judiciaire.

Ou d'être reçu à l'examen d'accès au stage profession d'administrateur ou de mandataire judiciaire, puis à l'examen professionnel d'aptitude aux fonctions d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire.

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal))

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Contact Scolarité :

PÔLE MASTER DROIT

Première année de master :

Bureau AR 125 (Bâtiment Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Téléphone : 05 61 63 38 53 La 2 année du master est gérée par la [FCV2A](#).

Contact scolarité formation continue

[FCV2A](#)

Isabelle Paysan-Rouquairol

Courriel : m2ried@ut-capitole.fr

Téléphone : 05 61 63 57 56

Bureau MQ 104


Site de la Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage

Adresse postale :

FCV2A - Université Toulouse Capitole
A l'attention de **Isabelle Paysan-Rouquairol**
Bureau MQ 104
2 rue du doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

Programme

Organisation

PROGRAMME 2023 / 2024 :

L'action de formation en 1ère année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 477h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 219h CM + 39h TD

UE 1 :

- Droit du financement des entreprises – 33h CM +13h30 TD
- Garanties de paiement – 33h CM +13h30 TD
- Analyse financière – 30h CM
- Principes de gouvernance – 30h CM

UE 2 :

- Groupements à statut spécial – 30h CM
- Droit des restructurations des entreprises – 30h CM

UE 3 :

- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM
- Anglais des affaires – 12h TD

SEMESTRE 2 – 171h CM + 55h30 TD

UE 4 :

- Droit des entreprises en difficulté – 33h CM +13h30 TD
- Contrats spéciaux des affaires 1 – 33h CM +13h30 TD
- Analyse financière – 33h CM

UE 5 :

- Droit pénal des affaires – 30h CM
- Contrats spéciaux des affaires 2 – 18h CM + 3h TD

UE 6 :

- Procédures civiles d'exécution – 30h CM
- Anglais des affaires – 12h TD

SEMESTRES 3 et 4 :

En 2nde année, ce parcours est proposé suivant un dispositif d'innovation pédagogique, articulant cours en ligne et en présentiel et mêlant public de formation continue et de formation initiale.

Vous trouverez la description détaillée sur notre [page](#) dédiée.